

# 3. Circulation : prolongations affichées en fonction des périodes de fermeture

Lors d'une prolongation de prêt ou de réservation, une date était proposée sans qu'elle ne tienne compte de la fermeture de la bibliothèque (on pouvait très bien choisir de prolonger un document jusqu'au dimanche) et c'est seulement à la validation de la prolongation que la date était décalée.

Aujourd'hui, un avertissement figure à l'écran pour permettre d'informer le bibliothécaire que la date sera décalée en raison de la fermeture de la bibliothèque. Cet avertissement ne figure bien évidemment à l'écran que si la date choisie tombe pendant une période de fermeture.

**Prolongation de prêt**

**Document**

**Alain Souchon & Laurent Voulzy / Alain Souchon & Laurent Voulzy (Musique et son) [Parlophone : 2014]**

**Informations**

Date de retour prévue : 06/07/2016      Retard (jours) : **56**  
Prolongations : 0      Rappels : 0

Cet exemplaire n'est pas attribuable à une réservation

**Prolongation forcée**

Prolonger jusqu'au

**OU**

Prolonger de  jours à partir d'aujourd'hui

La date de retour prévue sera décalée au **Lundi 12/09/2016** en raison de la fermeture de la bibliothèque